

Notes de la séance de la Commission d'établissement de Pierrefleur

Le 07.12.2017 à 19h

Collège de Pierrefleur

- Parents :** Mmes Charollais, Hollender, Hornickel, MM. Prahin, Tumminello
- Professionnels :** Mmes Perroud, Turcotte, Vittoz
- Organisations :** Mmes Radic, Marquis, Ott
- Autorités politiques :** M. Fracheboud
- Excusés/absents :** Mmes Subilia, Benitez Santoli

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 30.10.17
3. Présentation du travail des deux sous-groupes
4. Admission(s)/ démission(s)/ changement(s) de fonction
5. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s) : 29.01.18 à 20h à Pierrefleur
6. Divers et propositions individuelles : Thèmes abordés au conseil des élèves de Bois-Gentil et de Pierrefleur

N.B.: signature liste de présence

- 1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**
Accueil des membres. L'ordre du jour de la présente séance est approuvé.
- 2. Adoption du PV du 30 octobre 2017**
Le PV de la séance du 30 octobre 2017 a été adopté à l'unanimité.
- 3. Présentation du travail des deux sous-groupes**

Groupe évènement :

Constat : lors des portes ouvertes (22 mars 2018, 17h-19h30), les classes vont préparer des expositions, animations, etc.: les parents ne vont pas tellement circuler entre collèges, ils vont surtout rester là où sont leurs enfants. Les membres de la CET qui sont aussi des parents voudront aussi en premier lieu rester dans le collège où sera leur enfant. Il faut donc assurer une présence dans chaque collège qui participe aux portes ouvertes, distribuer des flyers, permettre aux parents de nous faire connaître leurs demandes.

N.B. : Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



- La CET est présente dans chaque collège participant aux portes ouvertes avec une table proposant :
 - Boissons (jus de pommes en cubes et de l'eau). Remarque : lors de la journée portes ouvertes, il n'y aura pas de stand avec nourriture ou boissons mis en place par l'école,
 - Distribution de flyers (préparés par groupe communication),
 - Panneau sur lequel les parents peuvent coller des post-it, sur lesquels ils peuvent inscrire des demandes à la CET (recto), et leurs coordonnées (verso).
- Les membres de la CET (pas les enseignants, car ils participent à la journée avant tout comme enseignants) portent des T-shirt très visibles imprimés du logo de la CET et au dos écrit Commission d'établissement. Ils auront des flyers présentant la CET à distribuer.
- Mascotte : pour nous rendre plus visibles, engager (bénévole / rétribué ?) 1-2 personnes (jeunes des maisons de quartier, p.ex.), pour se déguiser en mascotte et circuler dans les collèges, en distribuant des flyers de la CET. Les mascottes devraient en particulier être présentes dans les collèges avec peu de membres CET (Bergières, Pont-des-Sauges, City-Blécherette, Bois-Gentil).
- Si on a besoin davantage de monde, demander des jeunes aux centres de loisirs (rémunérés), surtout pour soutenir Les Bergières, Pont-des-Sauges, City-Blécherette, Bois-Gentil.
- Proposer aux représentants du quart association d'aller dans les collèges où les parents CET sont moins présents.
- Dans la circulaire annonçant les portes ouvertes : présenter la CET, son rôle, où nous serons lors des portes ouvertes (groupe communication).

Groupe communication :

L'idée principale est de créer un rôle fédérateur pour la Commission d'établissement. Les principaux moyens de communication utilisés seront :

- Affiches,
- Panneaux avec les photos des membres avec un adjectif,
- Flyers,
- Brochure de présentation à distribuer.

Il a été décidé d'abandonner l'idée de créer un site ou d'utiliser le site de l'école pour communiquer. En effet, il existe actuellement trop de contraintes pour l'exploitation.

Les deux présentations sont validées et chaque sous-groupe décidera de la prochaine séance de travail pour avancer dans les différents projets.

4. Admission(s)/ démission(s)/ changement(s) de fonction

Aucun changement demandé.

5. Date et lieu de la prochaine séance :

Le lundi 29 janvier 2018 à 20h en salle des maîtres de Pierrefleur.

6. Divers et propositions individuelles

Conseil des élèves :

Un lien avec le Conseil des élèves est proposé. Proposition à l'une des maîtresses de faire partie de la Commission d'établissement. Le but est d'avoir une vision sur leurs projets et la possibilité d'apporter une aide.



Une autre proposition est qu'une délégation de la Commission pourrait aller assister à l'une des séances du Conseil des élèves.

Budget 2017 :

Toutes les factures sont à transmettre à Mme Radic pour la comptabilisation.

Différentes idées pour la journée du 22 mars 2018 :

- Gobelets
- Vaisselle jetable
- Fournisseurs à contacter

La séance est levée à : 20h30

Zuhey Hornickel
Membre

Lausanne, le 07.12.17

Lausanne, mars 2018/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 fax 021 315 60 04 cet@lausanne.ch
